



## LE RAPPORT CAP 2022

Après de nombreuses tergiversations allant du report de la publication à la fuite organisée, nous connaissons enfin le rapport CAP2022.

Tout en actant que 69% des Français sont attachés aux services publics de proximité, que 85% les jugent utiles et que 72% sont satisfaits du service rendu (+5 points par rapport à 2014), notre aéroplane de technocrates croit pouvoir affirmer que « les Français attendent un service public renouvelé » et qu'il convient donc de « le transformer en profondeur », ce à quoi aspireraient les fonctionnaires eux-mêmes !!

En réalité **le seul objectif**, clairement avoué d'ailleurs, est de **faire des économies** car si le déficit français a diminué entre 2010 et 2016, ce serait exclusivement grâce à la hausse des prélèvements obligatoires. Plutôt que de pratiquer, comme jusqu'à présent, la politique du « rabet », le comité veut à tout prix que les réformes engendrent des économies et non l'inverse.

**Nos grands penseurs listent les maux de notre société** (dépendance, renoncement aux soins, chômage, ascenseur social grippé, système éducatif en souffrance, paupérisation d'une frange de la population, handicap...) **mais font preuve de peu d'imagination s'agissant des solutions. Elles tiennent en trois mots : numérique, remède à tous les problèmes de la société française, externalisation et libéralisme à tout crin.**

Ainsi, **le secteur privé** permet l'augmentation de l'offre, ce qui favorise l'innovation et « constitue **un aiguillon qui pousse le service public à toujours s'améliorer** ». Les fonctionnaires apprécieront de savoir que le secteur privé va leur apprendre à travailler !!

Quasiment aucun secteur ne semble exclu de ces opportunités de privatisation, y compris les contrôles comme ceux dans le domaine de la concurrence et de la protection des consommateurs !!

Par ailleurs, il faut donner de la souplesse dans la gestion au quotidien de l'administration : **le recrutement de contractuels, la remise en cause du statut de la fonction publique, la fin de la revalorisation généralisée du point d'indice** mais aussi par le passage d'une logique de contrôles a priori à une logique de contrôles a posteriori conduisant à **la suppression de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables au profit d'une responsabilité des ordonnateurs.** Le

principe de séparation ordonnateur/comptable est à leurs yeux désuet !!

Nos biens pensants souhaitent « **le transfert de la fonction comptable assurée par la DGFIP aux offices publics de l'habitat, aux collectivités territoriales et aux hôpitaux d'une certaine taille**, la fonction de recouvrement forcé serait conservée au sein de l'Etat ». Laisser cette mission aux fonctionnaires d'Etat, c'est mieux pour aborder plus sereinement les élections !! Par ailleurs, le comité préconise le passage à **la certification des comptes et à la mise en place d'un compte financier unique**. Si la législation fiscale doit rester aux mains de l'administration (c'est le moins qu'on pouvait espérer !), **nombre de missions pourraient être conduites par des agences notamment le recouvrement de l'impôt !**

En matière de lutte contre la fraude fiscale, les progrès du numérique et de l'intelligence artificielle devraient « améliorer l'efficacité du contrôle fiscal et social ». **A quand des robots en lieu et place des vérificateurs ?**

Afin de faciliter les échanges d'informations entre la sphère fiscale et la sphère sociale nécessaires à cette révolution informatique, il conviendra de **réformer la réglementation dont la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) est garante. Elle doit a priori être trop protectrice pour la liberté individuelle !!**

Le comité préconise la mise en place « **d'un acteur unique du recouvrement dans les sphères fiscales et sociales et de réduire les coûts de recouvrement et les effectifs** ».

Le comité appelle par ailleurs de ses vœux **une société sans numéraire** concédant des « solutions intermédiaires » pour les publics les plus fragiles, « carte sans contact par exemple ».

Pour maintenir un semblant de contact avec l'utilisateur et assurer un service public de proximité, notre brain-trust trouve la solution dans les Maisons de Services Aux Publics (MASP) avec à la clé **la polyvalence des agents voire la mise en place de robots physiques !**

Tout en « éradiquant » le maximum de fonctionnaires, le comité estime que pour faire des économies, il conviendrait de **faire payer l'utilisateur du service public plutôt que le contribuable : péage urbain, tarification des services consulaires aux français de l'étranger, réflexion sur les droits d'inscription à l'université...**

Pour FO-DGFIP, c'est un **nouveau modèle de société au service des plus forts socialement et intellectuellement !!** Nos technocrates pétris de certitudes ne se rendent même pas compte, qu'en proposant de construire une telle société, ils laissent au bord de la route les plus fragiles d'entre nous qui se détournent de plus en plus de nos institutions et mettent à terme en péril notre République.

**Luttons contre ce projet de société fait pour les plus forts !**